

MEMBRES FONDATEURS

MM. J -Bricaud, *Président*. - Le *Docteur Bertrand-Lauze*, ancien Conseiller Général du Gard, à Alais. — Le *Docteur Fugairon*. Docteur es-sciences, Docteur en Médecine à Ax-les-Thermes. Le Colonel *C. Acacio Cordeiro*, à Lisbonne — Madame de *Grandprey* à Paris. — *Serge Marcotoune*, Président du *Comité National Ukrainien*, à Paris — Le *Docteur J. Ferrua* ancien médecin-major, à Turin -- Le *Docteur J Krauss*, directeur du *Monatschrift für Complex-Homéopathie*, à Regensburg (Bavière) — *C. Chevillon*, homme de lettres à Lyon. Le Baron *A. de Satje de Thoren*, à Londres. — Le Professeur *L. Tournier*, à Conception (Chili)

La Société Occultiste Internationale fait suite au Groupe indépendant d'Etudes Esotériques fondé par Papus.

Son programme est le suivant :

1° Le groupement de tous les éléments épars en vue de la lutte contre les doctrines désespérantes du Matérialisme et de l'athéisme.

2° L'étude des données philosophiques cachées au fond de tous les symbolismes, de tous les cultes, de toutes les traditions, et désignées sous le nom de philosophie occulte.

3° L'étude scientifique, par l'expérimentation et l'observation des forces encore inconnues de la nature et de l'Homme.

ADMISSION

Toute personne présentée par un membre de la Société Occultiste peut être admise comme membre adhérent.

Un droit d'entrée de 15 francs et une cotisation annuelle de 6 francs, donnant droit à recevoir les ANNALES INITIATIQUES sont exigés de tout membre de la Société.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser par écrit (joindre un timbre pour la réponse) au Secrétariat des ANNALES INITIATIQUES.

ANNALES INITIATIQUES

SOMMAIRE : *Les Protocoles des Sages de Sion* : C. Chevillon — *Médiumnité « Nuit d'Egypte »* : J. P. — *Comment on devient Immortel* : C. C. — *Informations* — *Chronique des Livres et des Revues* : S. M.

Les PROTOCOLES des SAGES de SION

Depuis l'article paru dans les « Annales » de Septembre 1921, les Protocoles ont été publiés dans tous les pays du monde et ont connu la grande vogue des éditions sensationnelles. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de Serge Nilus, l'auteur de la divulgation de ce document, ni sur les intrigues déclenchées, par son livre soit disant hermétique sur l'Antéchrist, dans les sphères de la cour impériale de Russie. Bornons-nous à dire que cet ouvrage fut l'origine d'éditions internationales dont le retentissement fut énorme en Europe et jusqu'en Amérique.

A chaque publication, les Juifs s'élevèrent avec une extrême vigueur contre ce document qu'ils traitèrent immédiatement d'apocryphe. Mais, jusqu'à maintenant, la polémique se tenait sur le terrain purement théorique. Il n'en est plus ainsi. Le litige vient d'être soumis aux tribunaux Suisses. A la suite de la réédition des Protocoles, par des politiciens, sur le territoire de la République Fédérale, l'union des communautés Juives

Suisses vient d'attaquer le Nazisme helvétique, pour propagation d'un pamphlet dans le but de nuire à la nation Israélite.

Devant l'histoire, le procès, actuellement en instance, paraît jugé depuis longtemps, dans le sens adoptés par le judaïsme. Aussi, sans entrer en quoi que ce soit dans l'exposition des doctrines des Protocoles, trop connues de nos lecteurs, nous allons essayer de déterminer leur origine et la route qu'ils ont suivie dans le grand public.

Leur première apparition remonte aux environs de l'année 1900. D'où venaient-ils et qui présida à leur naissance ? Les uns prétendent qu'ils sont le résumé, ou plutôt une partie secrète des procès-verbaux du grand congrès Sioniste de Bâle, tenu en 1897. Il est évident que, si l'on consulte les procès-verbaux authentiques de ce congrès, on ne trouvera aucune trace des théories exposées aux Protocoles. Bien plus, aucun des assistants, et ils furent nombreux, n'entendit jamais rien de semblable dans les exposés et discours prononcés à la tribune. D'autres, abandonnant cette thèse trop facilement réfutable, considèrent les Protocoles comme un enseignement donné aux étudiants Israélites, sous le sceau du secret et dans le plus grand mystère, dans les villes universitaires et notamment à Paris. Ce point de vue paraît au moins spécieux. D'autres, enfin, affirment qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un enseignement séculaire et uniquement verbal, issu directement de la Thora et du Talmud et qui représente le besoin essentiel de l'âme juive : détruire la civilisation occidentale Chrétienne et faire main-basse sur l'ensemble des forces et des ressources mondiales.

De ces trois hypothèses, qu'elle est la vraie ? Aucune, évidemment, selon les Juifs qui considèrent les Protocoles comme un faux. Les deux premières, du reste, sont en général abandonnées, seule la dernière conserve encore de nombreux partisans. Mais, un fait apparaît vraisemblable entre tous, les Protocoles ont été découverts ou compilés et forgés à Paris. Ceci ressort des affirmations de la princesse C. Radziwil publiées environ 1921 à la suite des polémiques suscitées par l'édition américaine. La princesse prétend que le document a été fabriqué par plusieurs russes dont un nommé Golowinsky et un certain

Manouilow. Elle aurait reçu leur aveu et été, par eux-mêmes, mise au courant de leurs travaux. D'autres témoins, mêlés intimement aux événements russes du début de notre siècle, affirment que le général Rachkowsky, l'un d'un chefs de l'Okhrana, compte parmi les auteurs de ce fameux document. Tous ces hommes, comme Serge Néius, travaillaient dans un but patriotique ; ils voulaient soustraire la Russie, et le monde par surcroît, aux tentacules juives qui, selon eux, menaçaient leur patrie et les libertés universelles.

Nous avons dit que Paris était la ville natale des Protocoles ; à Paris, en effet, résidaient le Général Rachkowski ainsi que Manouilow et Golowinski au moment de leurs aveux à la princesse Radziwil. Ici, peut-être, nous mettons le doigt sur la source probable du document, comme le fait remarquer M. Fernand Corcos en un article publié dans le journal « Le Temps ». Nos auteurs supposés passaient, paraît-il, des heures entières à la bibliothèque nationale et apportaient chez la princesse le résultats de leurs compilations en de nombreux feuillets manuscrits. Or, qu'a trouvé M. Corcos à la bibliothèque nationale ? Un volume inscrit sous le n° 8 Lb 56-1469, intitulé « Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu » et publié à Bruxelles en 1864. Ce livre a pour auteur Maurice Joly, républicain sous l'Empire et, en tout cas, ennemi intime du gouvernement impérial.

M. Corcos a découvert dans les Protocoles, à défaut du plan et des dispositions générales, des phrases et même des passages entiers du Dialogue aux Enfers. Selon lui, il n'y a donc dans ce factum qu'une simple démarcation du livre de Maurice Joly. La centralisation des pouvoirs aux mains d'une dictature, voilée sous un faux air de démocratie, l'organisation policière, la conquête du peuple par la flatterie et la division des classes l'asservissement progressif de la Bourgeoisie. l'anéantissement des forces libérales et spirituelles au profit d'une oligarchie sélectionnée, tout est commun aux Protocoles et au Dialogue. Les copistes ont simplement transposé la politique impériale stigmatisée par Joly en une règle de conduite séculaire attribuée aux « Sages de Sion » pour la conquête de la suprématie mondiale.

Quoiqu'il en soit de la véracité ou de la fausseté de ces théories, il est incontestable qu'elles ont été exploitées, en divers pays, pour les besoins de la politique des gouvernements. Mises à la charge d'une association ultra-secrète dans le but d'accaparer la domination universelle au profit de la race élue de Javeh, elles ont provoqué des réactions violentes. En Russie la divulgation de Nilus amena des Pogroms et une recrudescence de la politique antisémite du Czar. En Allemagne, elle ne fut pas étrangère, semble-t-il, à l'application des mesures radicales que l'on connaît. Dans tous les milieux conservateurs on crut ou feignit de croire à l'influence de ces théories sur le développement du bolchevisme en Russie, du Spartakisme en Europe Centrale et, en général, sur tous les mouvements à tendance communisme. L'association des « Sages » fut considérée, en un mot, comme le nœud de l'agitation révolutionnaire mondiale et le centre nerveux où les rénovateurs puisaient leur mot d'ordre et leurs directives. Or, association secrète est un vocable, depuis longtemps dans le grand public, synonyme de Franc-Maçonnerie ; on supposa donc toutes les Loges de la terre sous la dépendance d'une Loge centrale recrutée parmi les dirigeants israélites et on accusa - on l'accuse encore - la Maçonnerie d'être l'exécuteur et l'agent des hautes et basses œuvres de la révolution universelle.

Tel est le sens dans lequel furent interprétés les Protocoles et l'aspect sous lequel ils pénétrèrent dans l'opinion générale. Sans doute, les partisans de l'authenticité du document sont de moins en moins nombreux, mais beaucoup d'esprits, surtout cultivés, le considèrent comme prophétique ; il représente, pour eux, la mentalité juive dans son essence dernière. Inexprimée en fait, cette mentalité n'en est pas moins réelle et vivante dans le subconscient de la race, et elle prend une forme concrète et agissante dans l'esprit des Rabbis occultes qui dirigent les destinées d'Israël. Ceux-ci n'ont qu'un but, la restauration du trône de David. Par des menées tantôt souterraines, tantôt visibles, sous un masque impénétrable, ils travailleront à leur revanche sur le monde occidental chrétien, jusqu'au jour où Zorobabel et Esdras ressuscités en la personne d'un chef tout puissant, parce que disposant de toutes les forces vives du

globe, ils reconstruiront enfin le temple de Jérusalem. En attendant ce jour, ils veulent domestiquer les peuples, s'emparer des rouages de la puissance temporelle, détruire les forces spirituelles qui s'opposent à la domination exclusive de leur race. C'est pourquoi, disent-ils, la doctrine des « Sages de Sion » est authentique dans sa substance si non dans son expression écrite.

Nous allons donc assister maintenant à un nouvel acte du drame qui débuta en 1865. Maurice Joly, en effet, fut traduit devant le Tribunal de la Seine, à la suite de la publication de son « Dialogue ». Il fut condamné, pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement, à 15 mois de prison et 300 frs d'amende. Constaterons-nous, sur un plan plus élevé, puisqu'il s'agit de la lutte des idées et des races, une simple réédition de ce jugement, ou bien la Cour de Berne établira-t-elle une nouvelle jurisprudence ? En tout cas, la lumière ne lui fera pas défaut. Les inculpés ont choisi deux experts pour appuyer leur thèse. Le colonel Fleisch-hauer, d'Erfurt, sera chargé de présenter aux juges un rapport d'expertise sur l'authenticité du texte, et le major Henning, de Berlin, ancien attaché militaire d'Allemagne à Moscou, en 1918, traitera des rapports entre la doctrine des Protocoles et les Loges Maçonniques. Les arguments et conclusions des experts, autant que le jugement lui-même, ne manqueront pas d'intérêts pour l'historien et pour le philosophe.

C. Chevillon.



Médiumnité

J'ai étudié, durant la guerre, les possibilités vraiment surprenantes d'un jeune homme doué d'une sensibilité exquise. L'en-